



Communiqué

Politique lausannoise du livre

Julie Guinand lauréate de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2018

L'auteure lausannoise Julie Guinand, 29 ans, remporte la Bourse à la création littéraire 2018 de la Ville de Lausanne. Cette bourse est destinée à aider les auteur-e-s lausannois en phase de réalisation d'un projet littéraire tous genres confondus.

Pour sa quatrième édition, la Ville de Lausanne attribue la Bourse à la création littéraire, dotée d'un montant de 10'000 francs, à l'auteure lausannoise Julie Guinand. Le jury a été séduit par sa plume sensible et franche, ainsi que la pertinence et l'ambition de son projet de saga mettant en scène quatre femmes d'une même famille sur quatre générations, des années 1920 à nos jours. *Les saisons comme elles viennent* plongera le lecteur au travers des différents volumes dans une famille ouvrière de La Chaux-de-Fonds.

Née en 1989 à la Chaux-de-Fonds, résidant à Lausanne depuis quatre ans, Julie Guinand est titulaire d'un Master en Littératures et Histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel. Elle est membre fondatrice de l'AJAR (collectif de jeunes auteur-e-s romandes et romands), avec lequel elle signe en 2017 le roman collectif *Vivre près des tilleuls* aux éditions Flammarion. Elle a publié en 2016 un recueil de nouvelles intitulé *Dérives asiatiques* aux éditions d'autre part et une novella, *Hors-la-loi*, chez Paulette Editrice. Violoniste, elle est membre de l'OSUL (Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne). Depuis deux ans, elle travaille comme auxiliaire de crèche tout en se consacrant à l'écriture.

Dans le cadre de sa politique du livre, la Ville de Lausanne attribue chaque année une Bourse à la création littéraire d'un montant de 10'000 francs. Au-delà de l'édition d'oeuvres littéraires ou documentant l'espace lausannois, elle souhaite encourager les auteur-e-s durant la phase de réalisation de leur projet. Fictions en langue française, les récits peuvent ressortir de genres aussi variés que le roman, le roman graphique, la nouvelle, la poésie ou la bande dessinée. Les auteur-e-s doivent résider à Lausanne et avoir déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne a été attribuée respectivement aux auteur-e-s lausannois Arthur Brügger en 2017, Noémi Schaub en 2016 et David Bosc en 2015.

La commission d'attribution de la Bourse 2018 était constituée de Frédéric Sardet, chef du service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, de la déléguée à la politique du livre Isabelle Falconnier, ainsi que de deux membres externes. Soit, pour cette édition, Sophie Gardaz, directrice du Petit Théâtre à Lausanne, et Lionel Baier, cinéaste et responsable du Département Cinéma de l'ECAL.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00
- Frédéric Sardet, chef de service Bibliothèques & Archives de la Ville, 021 315 69 10
- Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30

Lausanne, le 5 décembre 2018